

Contribution de l'association Citoyens Engagés pour Palaiseau

Enquête publique relative au projet de la ligne 18 du réseau de transport du Grand Paris Express

Cette enquête publique, ouverte depuis le 15 juin 2020 est une occasion d'actualiser ce projet, notamment dans le contexte nouveau que nous connaissons suite à l'épidémie COVID-19, au développement du télétravail et la nécessité d'adapter les politiques publiques pour répondre au défi du "monde d'après".

Le projet actuel prévoit de relier Orly à Versailles puis dans un futur lointain Nanterre en traversant les terres agricoles du plateau de Saclay. Ce projet est surdimensionné et mal tracé.

L'enjeu devrait être de répondre aux vrais besoins en transports en commun dans le cadre de la transition écologique, tout en garantissant réellement la pérennité des terres agricoles.

C'est une nécessité pour le Nord Essonne, pour les RER mais aussi pour l'avenir de notre territoire confronté à la saturation routière et aux défaillances du réseau ferroviaire actuel.

S'agissant de la section de la ligne depuis Massy-Palaiseau jusqu'à la gare "CEA/St Aubin" maintenant située au Christ de Saclay, ce tronçon correspond à un besoin de desserte non couvert aujourd'hui de manière satisfaisante dont il s'agit de valider la pertinence grâce à une étude actualisée sur les besoins globaux du plateau.

S'agissant de Palaiseau, plusieurs modifications du projet mentionnées dans le dossier de l'enquête publique s'éloignent des garanties et promesses initiales :

1. L'emplacement de la gare supplémentaire de Palaiseau, "station Camille Claudel", pour l'instant hypothétique, est ainsi localisée à la Croix de Villebois c'est-à-dire en dehors de l'écoquartier.
2. Il fait état d'un changement des itinéraires des flux de circulation pour les déblais. Ce changement impactera fortement Palaiseau avec les déblais du tunnel de la section N20/Plateau prévus pour être évacués sur le territoire de la commune.
3. L'agrandissement des emprises pour les voies et le centre de maintenance provoquera aussi une augmentation du déclassement des espaces boisés classés d'environ 2 hectares. Cela conduirait à une coupure infranchissable d'au moins 1 km (au niveau de la zone de transition tunnel/viaduc) et au

croisement de 2 corridors écologiques. Pourtant, l'enquête de 2016 précisait bien que *"Cette transition constitue une coupure infranchissable au sein du territoire, aussi l'objectif est d'en réduire autant que possible la longueur"*.

S'agissant du tronçon Saclay-Versailles, encore plus aujourd'hui qu'hier, son utilité n'a jamais été démontrée. Cette section ne permettrait de raccourcir que de quelques minutes seulement les trajets entre Orly et Saclay puis Versailles. Le Commissariat général à l'investissement, sous l'autorité du Premier ministre, avait déjà rendu en 2015 un avis défavorable à ce sujet.

Une ligne 18 complètement redéfinie au niveau du tracé pourrait ainsi desservir à l'ouest de manière utile la zone de Vélizy, première étape pour alléger le trafic de la N118. Ce tracé pourrait être prolongé vers la future ligne 15 gare "Pont de Sèvres" avec correspondance du métro parisien. A l'est, ce tracé pourrait permettre de relier les RER B, C et D avec une prolongation vers Montgeron.

Cette proposition alternative de prolongation à l'est du tracé est soutenue conjointement par les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne.

C'est créer un nouvel axe de transport pour se déplacer d'un département à l'autre sans transiter par Paris, relier les zones d'habitation de l'est aux zones d'emplois de l'ouest du Sud francilien en soulageant la N118 et en déchargeant les réseaux RER notamment en cas de perturbation.

En conclusion, CEPAL :

- émet un **avis défavorable** concernant les modifications du projet sur le secteur de Palaiseau et concernant la nouvelle cinématique des tunneliers,
- conteste l'utilité publique du tronçon Saclay/Versailles,
- demande une réunion publique afin de disposer d'une information complète suite à l'actualisation du projet et des modalités de sa réalisation et de pouvoir échanger avec des représentants de la société du Grand Paris.